

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



# Carghjesè

— CASA CUMUNA —

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 18 JANVIER 2024

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le douze janvier deux mille vingt-quatre, sont réunis, l'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit janvier, à seize heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Jérôme ALESSANDRI

N°2024/02

MEMBRES PRÉSENTS	
Dominique <b>POGGI</b>	Lucie <b>FRIMIGACCI</b>
Jérôme <b>ALESSANDRI</b>	Alexia <b>ZANETTACCI</b>
Emmanuelle <b>FRIMIGACCI-PERONI</b>	Jean-Paul <b>PAOLI</b>
Ange <b>SUSINI</b>	Vannina <b>NEGRONI-DESINI</b>
François <b>GARIDACCI</b>	
MEMBRES ABSENTS	
Hélène <b>DRAGACCI-CODACCIONI</b>	Pierre-Jean <b>MIGEVANT</b>
Stéphanie <b>ALESSANDRI</b>	Frédéric <b>COLONNA DE LECA CRISTINACCE</b>
Pierre <b>ZANNETTI</b>	Sandrine <b>CINOTTI</b>

### OBJET : Plan de financement construction d'équipements sportifs.

Monsieur le Maire propose aux élus l'adoption d'un plan de financement portant sur la construction d'équipements sportifs. Les équipements sportifs, validés par le conseil municipal, seront les suivants : un terrain de tennis, un terrain de padel ainsi qu'un terrain omnisports.

Le montant estimatif global de cette opération est de 1 009 564 euros HT.

Monsieur le Maire propose en conséquence l'adoption du plan de financement suivant :

<b>Commune</b>	20%	201 912, 8 euros HT
<b>Collectivité de Corse</b>	40%	403 825, 6 euros HT
<b>Etat</b>	40%	403 825, 6 euros HT
<b>TOTAL</b>	100%	1 009 564 euros HT

## LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**APPROUVE** le plan de financement décrit ci-dessus et portant sur la construction d'équipements sportifs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Pour : 9.**

Le Maire,  
François GARIDACCI

